



S.E. Mamadou Seck, Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal

S.E. Mamadou Seck, Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal à « UPCI »:

Q: Comment évaluez-vous le travail de l'UPCI durant les dix dernières années?

L'évolution du travail de l'UPCI durant ces dix dernières années est très positive à notre avis.

Les instances statutaires se sont réunies régulièrement avec une participation acceptable des institutions membres.

Les travaux se sont toujours bien déroulés, dans une ambiance de rigueur et de sérieux.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont pertinents et sont étudiés à fond, toujours dans l'intérêt bien compris de la Ummah, en faveur de la paix et du progrès dans le monde.

Enfin, il faut souhaiter que les parlements des Etats membres pèsent davantage auprès des exécutifs pour un meilleur suivi des décisions arrêtées.

Q: Comment évaluez-vous la réaction de l'UPCI face aux problèmes islamiques en général?

Les réactions de l'UPCI face aux problèmes islamiques en général sont très bien perçues parce qu'elles sont consensuelles. L'UPCI réagit instantanément dès qu'un problème majeur se pose dans le monde islamique pour organiser la solidarité au sein de la Ummah, mais dans la mesure et toujours dans le sens de la paix mondiale, de la cohabitation pacifique des civilisations. Toutefois, il faut veiller à ce que les réactions ne se résument pas à des déclarations d'intention mais qu'elles soient effectives.

Dans le cadre des parlements musulmans, par quelle (s)

Q: voies(s) peut-on soutenir la question palestinienne?

Dans le cadre parlementaire, la coopération interparlementaire demeure la voie la plus indiquée pour soutenir la question palestinienne. Les parlements musulmans peuvent organiser leur solidarité agissante en faveur du peuple palestinien au sein de l'Union Interparlementaire qui fait office de foyer de la concertation interparlementaire à l'échelle mondiale. Les décisions des parlements étant généralement délibératives, les parlements doivent se rapprocher davantage des pouvoirs exécutifs pour l'application des résolutions adoptées.

Q: Comment considérez-vous le niveau de l'action de coopération de l'Union dans les fora internationaux, en particulier dans le cadre de l'UIP?

La coopération de l'Union dans les fora internationaux, en particulier dans le cadre de l'UIP reste à parfaire. Pour cela, il faut des réunions de préparation permettant de réfléchir sur les agendas et même d'élaborer, si besoin en est, des positions communes et d'organiser des soutiens dans l'occupation des postes de responsabilité.

Ces réunions de préparation sont nécessaires au niveau de l'UPCI pour organiser la coordination de nos actions.

Par ailleurs, il importe d'impliquer les administrations parle-

L'action de l'UPCI a eu de progrès positif. Nos réponses doivent aller au-delà des Communiqués





3e session de la Conférence de l'UPCI, Dakar, République du Sénégal, 9-10 Mars 2004

mentaires que sont pérennes pour assurer le Secrétariat et le suivi des questions étudiées par les parlementaires.

Q: Comment envisagez-vous les moyens d'activer et de stimuler l'action de l'UPCI pour promouvoir la coopération entre les pays de l'UPCI dans les domaines économiques et commerciaux, comme cela pourrait être jugé par les résolutions adoptées par l'union depuis ses débuts?

Pour promouvoir la coopération entre les pays dans les domaines économiques et commerciaux, l'UPCI doit mettre davantage l'accent sur la coopération sud-sud, en incitant les pouvoirs publics et les opérateurs économiques des puissants Etats Arabes à investir dans les autres pays membres de l'Union et à leur accorder des régimes préférentiels en matière commerciale surtout dans le domaine des ressources énergétiques comme le pétrole, une telle coopération serait profitable au renforcement du poids de l'UPCI sur la scène internationale.

Q: Quel est le rôle de la diplomatie parlementaire dans l'avancement des relations entre les différents Etats de l'UPCI?

La diplomatie parlementaire a un rôle réel à jouer pour faire

avancer les relations entre les Etats de l'UPCI par le biais des groupes d'amitié parlementaire, des réseaux parlementaires et au niveau des Commissions des Affaires étrangères.

Ces instances de dialogue, d'échanges et de maturation d'actions concrètes peuvent véritablement œuvrer, non seulement pour la consolidation des acquis mais également dresser de nouvelles perspectives en vue de développer et d'amplifier les relations entre nos Etats.

Mais pour ce faire, il importe d'organiser un colloque sur la diplomatie parlementaire dans l'espace UPCI pour élaborer une feuille de route aux instances précitées.

N.B. L'Assemblée Nationale du Sénégal était le Président de la 3ème Conférence de l'UPCI. ♦

